

BRAVO BOURGES!

Depuis sa création en 1996 (bientôt 10 ans les amis), l'Arécabe a contribué directement ou indirectement à des prises de position de la part de certaines municipalités en faveur du Canal de Berry.

Cela se traduit par des travaux au niveau des biefs et des ouvrages d'art permettant une navigation modeste certes mais bien réelle en différents en-



La trouée verte

droits. En créant le lac d'Auron, dans les années 1970, la ville de Bourges n'avait pas franchement fait dans la dentelle. En effet, afin d'évacuer la terre extraite, on avait rien trouvé de mieux que de la déverser dans le canal en amont et en aval! Cela allait donner - pour la partie située sur la commune de Bourges - ce que les Berruyers nomment de façon très poétique, "la trouée verte". Trouée pour un canal bouché, il y a un paradoxe difficile à assimiler mais n'épiloguons pas sur les erreurs passées, d'autant que certains travaux engagés récemment augurent de belles perspectives.

Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la pre-



A Bourges, comme ailleurs, le canal doit reprendre sa place

mière ville du Cher ait manifesté un désir exacerbé de voir renaître le Canal de Berry sur son propre territoire. Mais un nouvel espoir se fait jour avec une piste pour piétons, cyclistes et rollers. Elle relie le lac d'Auron au palais des congrès sur 1280 m de long pour une largeur de 3m50. Jusque là, l'information

peut paraître banale, mais là où elle devient plus intéressante, c'est que la dite piste emprunte l'ancien chemin de halage (rive droite) laissant ainsi à notre canal tout le loisir de reprendre la place qui lui revient.

Bravo donc à la Ville de Bourges d'avoir mené ces travaux de façon très intelligente tout en préservant l'avenir. Beaucoup de municipalités devraient s'en inspirer.

François FAUCON

CANAL-VTT CHANGE DE SAISON !

Importunément, l'édition 2005 de notre Canal-VTT ne connut pas le succès escompté. Outre que les adhérents furent informés tardivement (trop, ils nous l'ont dit), l'événement fut de surcroît fixé à une date intégrée dans les congés scolaires de printemps. Enfin pour couronner l'ensemble, une pluie aussi durable qu'abondante s'est abattue sur notre région tout au long de la totale et fatidique matinée du dimanche 17 avril. Pourtant la presse locale avait fait paraître à propos de l'événement, deux articles dûment tapageurs, l'un dans le «Berry Républicain», l'autre dans la «Nouvelle République». C'est sûr, cette sympathique propagande aurait dû nous amener nombre de participants venant spontanément s'inscrire au départ du Canal-VTT 2005. C'était évidemment sans compter avec cette maudite pluie bien peu propice aux exercices en plein air. En guise de bilan (lecteurs souriez!), nous nous bornerons à déclarer que l'effectif des participants fut moins important que celui de l'équipe organisatrice!



Le sourire malgré la pluie

Au printemps 2003, lors de sa première édition, Canal-VTT avait réuni 40 participants. En 2004, 60 participants étaient au rendez-vous. Ainsi nous avons crû à une progression linéaire systématique, ce qui nous avait fait estimer que 80 participants seraient au départ en 2005. Hélas, de mauvaises circonstances ont eu raison de nos illusions. Du coup, nous allons nous remettre en question en décalant la date. **La prochaine édition du Canal-VTT aura lieu dimanche 17 septembre 2006.**

François Tatat

L'ARECABE II dans ses eaux

Dans le dernier "de biefs en écluses" Gilles Bobault nous faisait le récit enthousiaste d'un week-end de navigation avec un groupe d'arécabistes entre Noyers et Selles. A son tour, l'Arécabell a caressé les eaux du Canal de Berry dans cette même portion que certains semblent vouloir remettre en cause...

Avec le Canal de Berry, c'est un peu comme avec un ordinateur: avant d'ouvrir, il faut fermer. Paradoxe irritant dans les deux cas! On se souvient (voir numéros précédents) qu'après quelques années de navigation, une fuite constatée à Trévety (Loir et Cher) avait amené le syndicat du Cher canalisé à suspendre la location de ses bateaux. L'Arécabe qui avait connu précédemment un joli succès avec ses journées naviguées proposées à ses adhérents avait dû, à son tour, cesser cette animation. Rideau pour cinq ans.

Riche d'un avoir (arrhes versées sur des prestations non fournies) notre association décidait de "solder" ce compte en naviguant tout bonnement. En effet, le Trésor Public ne rembourse pas en pareil cas.

L'occasion était trop belle pour ne pas sortir le petit (entendez l'Arécabe II). Un peu intimidé au début, le gamin a su finalement se montrer à la hauteur, escorté par ses grands frères "Mennetou", "Thanaloge" et "Selles". Ces premiers tours d'hélice sur un chemin qu'il a pour mission de défendre sont très forts de symboles.

UN AFFRONT INSUPPORTABLE

Naissant à l'origine à Montluçon (Allier) et développant ses 260 km vers le nord et l'ouest, notre canal renait en sens inverse comme pour mieux gommer les vilaines cicatrices que lui ont infligées les hommes depuis sa fermeture.

Pour ces raisons, les pionniers du Loir et Cher n'ont pas le droit de baisser les bras. En effet, on entend parfois au détour d'une écluse ou d'un pont levés que les bateaux du syndicat seraient à vendre et, bien sûr, ne seraient pas remplacés. C'est inacceptable! On le dit et on le répète, les 12 km entre Noyers et Selles représentent la vitrine du Canal de Berry. Un renoncement à poursuivre le processus de réouverture constituerait un affront insupportable pour tous les Arécabistes et un mépris total du contribuable en regard des sommes dépensées dans le passé.

Plus que jamais nous devons rester vigilants.

François FAUCON

